



Fraction de Commune
L'Orient

Le Conseil Exécutif du Village de L'Orient

À
L'Assemblée Générale du 25 avril 2023
Des Citoyens de la Fraction de Commune du Village de L'Orient.

Préavis N° 2/2023

**Objet : Réfection de la place devant le bâtiment Germinal Rue Centrale 12 et la grande
salle Rue Centrale 14**



Place devant le bâtiment et l'Epicierie de
Germinal Rue Centrale 12



Place devant les 3 garages de Germinal
Rue Centrale 12



Devant la grande salle et les 3 garages Rue Centrale 14

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Exécutif du Village de L'Orient dépose le Préavis suivant, concernant la réfection de la place devant le bâtiment Germinal Rue Centrale 12, jusqu'à la grande salle Rue Centrale 14.

Introduction

Le revêtement bitumineux de notre place de parc susmentionnée est en très mauvais état et nécessite une réfection.

Depuis plusieurs années, la Commune du Chenit procède à une rénovation complète de la Rue Centrale, par tronçon. Au début du mois de mai prochain, c'est celui situé devant notre place qui va faire l'objet de ces travaux.

Considérant que l'aménagement de notre place et la pose d'un nouveau revêtement bitumineux devront être réalisés dans un avenir proche, que le coût de tels travaux est élevé, le Conseil Exécutif a profité de l'opportunité de la présence du chantier entrepris par la Commune, pour s'approcher des autorités afin de se coordonner et faire coïncider la réalisation de nos propres travaux.

En effet, cela nous permettra de réduire nos coûts car l'ensemble des machines et personnes nécessaires seront déjà sur place et une telle opportunité ne se représentera pas avant longtemps.

Travaux prévus

Devant le bâtiment Germinal, Rue Centrale 12 :

Création d'une petite terrasse devant l'entrée de L'Épicerie et des cases postales, ainsi qu'une zone de verdure jusqu'à l'angle du bâtiment. Il ne sera plus possible de s'arrêter devant l'entrée du bâtiment, ni de L'Épicerie. Les places de parcs sont à disposition à l'ouest du bâtiment.

Devant les WC publics et les trois garages attenant au bâtiment Germinal, Rue Centrale 12 :

La commune du Chenit va, à sa charge, réaliser deux places pour les arrêts des bus scolaires avec un îlot central. Les locataires de ces garages seront avertis par écrit qu'il ne sera plus possible de laisser leurs véhicules parquer devant leur garage.

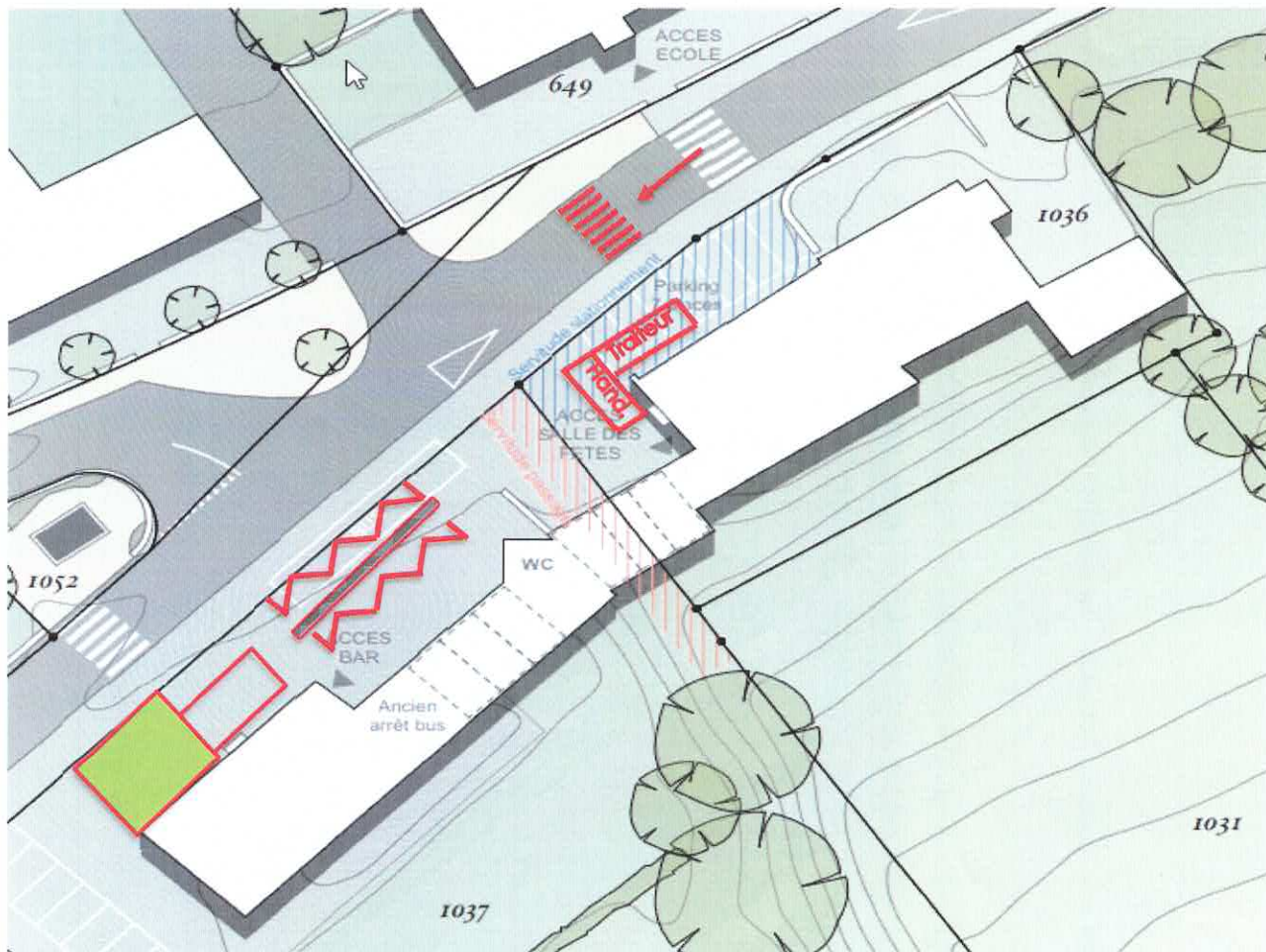
Devant la grande salle Rue Centrale 14 :

- Le bâtiment de la grande salle appartenait à la COOP avant que le Village de L'Orient n'en devienne propriétaire, à sa fermeture. Il existe toujours une servitude devant la grande salle, créée pour le stationnement du camion de la COOP. Bien que plus utilisée depuis de nombreuses années, celle-ci est toujours existante et la COOP pourrait la revendiquer.
- Les six places de parcs seront supprimées pour des raisons de sécurité. Le passage pour piétons devant la sortie de l'école sera normalement déplacé en direction du centre du village et se situera vers les places de parc actuelles.
- Une place de parc réservée aux personnes handicapées et une autre pour les livraisons ou traiteurs lors de réunions dans la grande salle seront tracées et la signalisation adéquat, installée au plus vite à la fin des travaux.

Les autres usagers de la grande salle devront se parquer à l'ouest du bâtiment Germinal, Rue Centrale 12.

Devant les trois garages (Côté Ouest de la grande salle) :

Un droit de passage de 3 mètres de large existe pour l'accès au terrain situé derrière ces trois garages (Parcelle N°1031 de Mme Laurence Rochat). Il est à cheval entre le deuxième et le troisième garage. A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle quant à l'octroi d'éventuelles autorisations de construire sur cette parcelle. Le Conseil Exécutif a rencontré le promoteur, la Société CCHE et la Chorale de L'Orient afin de trouver une solution d'accès à cette parcelle depuis le parking du télésiégi de L'Orient.



Installation du chantier et passerelle piétonne	CHF	2'950.00
Sciage et d'égrappage bitumeux	CHF	4'758.00
Transport intermédiaire et évacuation des matériaux	CHF	2'906.30
Fourniture et mise en place de pavé en ligne (135 m)	CHF	6'210.00
Fourniture et en place de pavés jaune Jura (100 m ²)	CHF	15'800.00
Creuse et mise en place terre végétale et ensemencement	CHF	4'058.60
Déplacement des équipes de revêtements bitumeux	CHF	1'880.00
Fourniture et mise en place d'enrobé bitumeux et finitions	CHF	11'326.25
Total sans TVA		49'889.15
TVA	CHF	3'841.45
Total avec TVA		53'730.60
Divers et imprévus (TVA comprise) non compris dans l'offre	CHF	6'269.40
Total	CHF	60'000.00

Remarques générales :

- Les prix des matériaux sont du jour, cependant le marché mondial des matières est instable ce qui peut provoquer des plus-values et des retards de livraisons.

Conclusions

En conséquence, nous demandons au Conseil Général de délibérer et de se prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

Vu le préavis no 1/2023,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,

1. Autorise le Conseil Exécutif à effectuer les travaux de réfection de la place devant le bâtiment Germinal Rue Centrale 12 et la grande salle, Rue Centrale 14 ;
2. Alloue dans ce but un crédit de CHF 60'000.00 ;
3. Autorise le Conseil Exécutif à prélever la somme de CHF 30'000.00 sur le compte courant BCV T0752.02.80 ;
4. Autorise le Conseil exécutif d'emprunter la somme de CHF 30'000.00 dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 4'000'000.00 de la législature 2021-2026.

Responsable du préavis : Patrice Masson, Conseiller responsable de l'immeuble Germinal, Rue Centrale 12 et du suivis des travaux de la commune pour la traversée de L'Orient, 1341 L'Orient.

AU NOM DU CONSEIL EXECUTIF

Le Président

Pierre-Maurice ROCHAT



Le Secrétaire

Raymond LAVANCHY